

## Programme de Formation

### Stage enseignants JAPON

#### Organisation

**Début :** 17 avril 2025  
30 minutes

**Fin :** 29 avril 2025

**Durée :** 53 heures et

**Mode d'organisation :** Présentiel

#### Contenu pédagogique



##### **Public visé**

- Enseignant(e)s titulaires du CQP, BPJEPS, DEJEPS ou DESJEPS en activité dans un club affilié à la FFJDA
- Les participants doivent être aptes à suivre un stage physiquement sollicitant
- L'engagement dans la vie fédérale sera un critère déterminant pour sélectionner les candidats



##### **Objectifs pédagogiques**

- Enrichir et approfondir les contenus et procédures d'apprentissage activées par les enseignants pendant leur exercice professionnel
- Permettre aux enseignants de découvrir les spécificités du judo japonais et de son environnement et de se perfectionner dans le domaine technique et pédagogique
- Rechercher d'autres expertises techniques pédagogiques supérieures



##### **Description**

**Perfectionnement des connaissances :**

- Connaissances de la dimension historique et culturelle permettant de mieux comprendre le judo, ses principes, son organisation, son développement

**Se perfectionner dans la pratique :**

- Pratique des katas (séries de mouvements associés de façon formelle, destinées à illustrer les principes du judo)
- Pratique du Gokyo, enseignement des cinq familles de mouvements
- Pratique du Ne waza (travail au sol), maîtrise des différents principes (posture, appuis, contrôle, mobilité)

**Évaluation :**

- Connaissance de différentes méthodes d'apprentissage et de perfectionnement



##### **Modalités pédagogiques**

- Positionnement des stagiaires
- Travail pratique sur le tapis en cours collectif
- Travail sur vidéo, travail en groupes avec supports pédagogiques
- Conférences



##### **Moyens et supports pédagogiques**





Tarifs frais annexes :

- Hébergement : 500 €
- Transport : 800 €
- Restauration : à gérer par le stagiaire

La facture de la totalité des frais annexes d'un montant de 1300 € vous sera adressée, par mail, après réception du règlement.

**Informations complémentaires :**

- Sont pris en charge par la FFJDA :
  - les frais d'adhésion carte membre au Kodokan (première adhésion)
  - les frais de billets Zen Nihon
  - les frais de déplacements internes au Japon (à l'exception des déplacements personnels)
- A gérer par le stagiaire :
  - les frais de restauration (petit-déjeuner sur Tokai + midi et soir sur Tokai et Tokyo)
  - les déplacements personnels



***Modalités d'évaluation et de suivi***

Questionnaire